

C'EST L'ACTU

Un médecin gériatre
et une infirmière s'installent **p.4**

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les trottinettes
et la réglementation **p.14**

CULTURE

L'événement de novembre :
l'hommage à Gilbert Bécaud **p.19**

Les Molières

LES
ASSOCIATIONS
FONT BATTRE
LE COEUR DE LA
FRANCE

LA FRANCE
QUI (SE) BAT



...et des Molières ! **p.20**





125 ans de la Loi 1901, le 1er juillet 2026, Yvan Lubraneski représentait l'AMRF aux côtés de Claire Thoury, présidente du CESE.

À chacun sa part dans la vie associative et citoyenne !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro de rentrée, il témoigne d'une vraie dynamique dans laquelle se place notre village : il ne tient qu'à vous de l'enrichir par vos contributions, vos participations à de nombreux projets qui sont devant nous.

Une dynamique appuyée sur une nouvelle équipe municipale qui s'appuie elle-même sur les comités (p.25) dans lesquels vous pouvez agir; une dynamique appuyée aussi sur la vitalité des associations du village car elle tient également par la force de votre engagement.

Il y a 125 ans, une loi autorisait et consacrait la liberté associative. Le dossier de ce bulletin (p.20-23) et sa une se font l'écho d'un mouvement national lancé il y a quelques semaines par le Mouvement Associatif et France Générosités : « La France qui (se) bat ».

Cette campagne très positive et valorisant la force de notre vie associative ne vient pas à n'importe quel moment.

Portées par 20 millions de bénévoles, les associations sont fragiles, manquent de reconnaissance et bénéficient de moins de soutien de la part des pouvoirs publics.

Heureusement, dans les communes, elles continuent d'être soutenues : subventions annuelles ou exceptionnelles, prêt de salles, investissements sur les équipements et matériels, entretien des infrastructures.

Cette campagne vient aussi à quelques mois d'une élection présidentielle, et les derniers gouvernements, peu enclins à donner des moyens aux associations comme à tout le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS), font craindre au mouvement associatif des coupes encore plus sombres après cette échéance. Pourtant, la vie associative et l'ESS sont des leviers puissants pour armer économiquement notre pays : des activités pérennes et basées sur le réel, appuyées sur la force des bénévoles et permettant aux territoires de rayonner vraiment.

Cette vie-là paraît de prime abord éloignée des investissements dans la Défense ou le nucléaire ou la réindustrialisation de la France, laquelle est à la peine dans un pays et un continent que l'on ne protège pas suffisamment de la Chine ou des États-Unis.

Ces enjeux nationaux de souveraineté et de production de richesse ne sauraient nous faire perdre de vue le trésor quotidien que nous avons dans nos mains, si nous savons le chercher et le faire fructifier : nous avons tous à un moment ou un autre rencontré une association qui nous a fait grandir, qui nous a aidé ou qui a donné du sens à des heures passées dans un projet collectif.

Nous devons développer et transmettre cette richesse à nos enfants.

Ce bulletin municipal regorge d'invitations, à commencer par le forum dès le 6 septembre mais aussi dans les semaines qui suivent de nouvelles occasions de faire battre le cœur du village, dans les comités, dans les associations, dans vos commerces.

Le bulletin nous informe aussi sur l'actualité et rend compte des dernières semaines. On y retrouve aussi la chronique de Mémoire au village et la recette de Vincent, l'agenda et le memento.

Je retiendrais l'immense plaisir de voir bientôt revivre le cabinet mis à disposition par la commune avec deux professionnels de santé, l'accélération de l'adaptation au climat, la belle épopée de Fawzia et Vincent à Deauville, les retours sur images, les grands travaux à l'école, les pages culture avec deux concerts prometteurs en hommage à Gilbert Bécaud, le Conseil des Sages, et bien sûr encore une fois le « zoom » de ce numéro avec la vie associative.

Très chaleureusement, je voudrais encore remercier et encourager les bénévoles, et à eux comme à vous, souhaiter une très bonne rentrée.

Yvan LUBRANESKI
Maire des Molières

Vice-Président des Maires Ruraux de France



05



07



10

Bulletin municipal n°171 / Septembre-Octobre 2026
Directeur de la publication : Yvan Lubraneski
Mise en page et rédaction : Marianne Bezain
Secrétariat de rédaction : Louise Sanon
Crédits photos : Commune des Molières / Jean-Luc Ser
Impression : Imprimerie Grenier - Imprimé à 1000 ex

Avec la participation de : Axel Bourdin, Jean-Paul-Gruffeille, Emmanuelle Perrellon, Françoise Berna-Dutour, Marc Prabonnaud, Pierre Pruneta, Vincent Vicente, Jeannik Marcault, Vincent Timotéo, Mémoire au Village, et toutes celles et tous ceux que nous aurions pu oublier, Merci !



- 03 Édito
- 04 Actualités
- 06 Retour sur images
- 12 Conseil municipal
- 13 Travaux
- 14 Comment ça marche ?
- 15 La recette de Vincent
- 16 Agenda
- 17 Culture

- 19 DOSSIER
- 25 Les comités
- 26 Santé
- 27 Mémoire
- 28 Commerce
- 29 Tourisme & Loisirs
- 30 Artisans & entreprises
- 31 Memento

Le bulletin municipal est distribué par des bénévoles, sa conception aussi est bénévole. Les seuls frais d'impression sont compensés par des insertions publicitaires sous différents formats.
Pour insérer votre publicité :
contact@lesmolières.fr



Le cabinet géré par la commune reprend vie avec un médecin gériatre et une infirmière

Ces deux professionnels ont fait simultanément la demande d'intégrer le cabinet mis à disposition par la commune, en principe dès septembre 2026.

Depuis 2023 et le départ des médecins généralistes, le cabinet était vacant. L'offre municipale est effectivement très concurrencée par les Maisons de Santé où se regroupent plusieurs médecins pour bénéficier de services mutualisés et d'horaires aménageables.

Deux nouvelles demandes ont néanmoins été reçues par la commune et ces activités devraient commencer dès septembre. « *Je tiens beaucoup à la vocation médicale ou paramédicale de cet espace* » a précisé Yvan Lubraneski, maire des Molières. « *Cela est propre à améliorer l'offre de santé au village et consolider la présence de notre pharmacie, dans laquelle il nous faut aller, y compris lorsque les prescriptions ont lieu ailleurs.* »

Le Docteur Samir Razkallah, médecin-gériatre, et l'infirmière Julie Evrard s'installent donc courant septembre au 4, rue de la Porte de Paris, au sein de l'Espace Culturel & Associatif Guy Jean-Baptiste Target.

Le Docteur Samir Razkallah s'installe en qualité de **médecin Gériatre-Gérontologue**, et proposera des consultations mémoire et de gériatrie pour des patients âgés de 65 ans et plus. Il délivrera le cas échéant des ordonnances. Les consultations sont sur rendez-vous et après la réalisation d'un bilan neuropsychologique auprès d'une neuropsychologue pour la consultation mémoire. Son téléphone : **07 67 96 71 77**

Julie Evrard, **infirmière**, propose de vous accueillir de 8h30 à 18h du lundi au dimanche, sur rendez-vous : **06 13 23 74 47**. Elle accepte bien sûr tout type de soins et est spécialisée en plaies et cicatrisation ainsi qu'en perfusions à domicile, prise en charge de la douleur et suivi oncologique des patients. Elle projette également de mettre à disposition une mallette de téléconsultation de médecine générale.



S'adapter au changement climatique

Les épisodes de fortes chaleurs cet été, les feux de forêts et de champs qui nous ont cette fois épargnés aux Molières, donnent une dimension plus concrète au changement climatique et nous interrogent sur notre capacité à prévenir, anticiper, s'adapter.

Si de nombreux investissements sont en cours ou ont déjà eu lieu (isolation école élémentaire, création d'une salle fraîche en mairie, ventilateurs de plafond dans les écoles...), la nécessité d'accélérer ces transformations à l'échelle du village pour mieux appréhender de nouveaux épisodes de canicule mobilise l'équipe municipale. Elle travaille sur de nouveaux projets qui permettront cette accélération. Son action récente a aussi permis de limiter le risque inondation à Montabé et rue de l'étang / chemin de Pecqueuse.

Par ailleurs, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune sera mis à jour prochainement, un premier rendez-vous était déjà calé pour octobre pour retravailler les différentes ressources et fiches-actions pour les élus et services municipaux, mieux organiser nos réponses, communiquer un DICRIM* aux habitants et diffuser les bonnes pratiques.

Enfin, les pouvoirs de police du maire peuvent être mis à contribution par des arrêtés municipaux permanents ou temporaires, comme celui du mois d'août dernier.

Réunion d'information avec la gendarmerie



Le mardi 29 septembre 2026, à la Maison du Citoyen, le Major de Gendarmerie Thierry Vienet nous proposera un peu de prévention. Ce sera aussi l'occasion de relancer notre convention de participation citoyenne.

Escroqueries, vols à la fausse qualité, nouvelles formes de délinquance, les gendarmes en connaissent malheureusement un rayon ! L'occasion pour nous tous de mieux nous informer et de poser nos questions en direct au Major Thierry Vienet de la cellule de prévention de la Gendarmerie de l'Essonne. Quels sont les pièges à éviter ? Comment se prémunir au mieux des cambriolages ?

La commune a pris des initiatives en la matière en créant en 2020 un poste d'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) qui vous est maintenant familier et dont les rondes limitent les intrusions malveillantes.

Notre force aussi, en dehors de son travail ou celui de la Gendarmerie, mais en lien, c'est la vigilance, les bons réflexes et une communication huilée au sein d'une même rue, d'un même quartier et de l'ensemble du village. Coordinée par le maire, la participation citoyenne avec la gendarmerie va ainsi être relancée à cette occasion : le dispositif vous sera présenté et vous pourrez être des habitants relais, améliorant ainsi pour vous-mêmes et pour tous la sécurité au quotidien.

Lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme

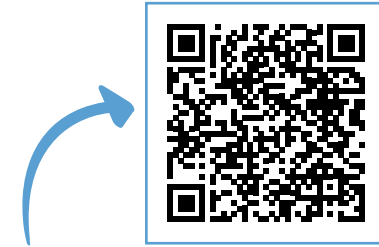
Le 6 juillet 2026, la commune des Molières a initié une démarche de Révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Datant de 2013 et ayant déjà fait l'objet de modifications, il doit s'adapter et la révision répond à plusieurs objectifs :

- mettre à jour le PLU pour tenir compte des évolutions législatives et réglementaires, notamment en matière de transition écologique et de gestion économe de l'espace ;
- adapter le zonage et les règles d'urbanisme aux besoins en logements, activités économiques, équipements publics et mobilités de la commune ;
- préserver et valoriser les espaces agricoles, naturels et paysagers ;
- mettre en compatibilité le PLU avec le SDRIF-E approuvé le 10 juin 2025 et la loi Climat & Résilience du 22 août 2021.

L'ensemble des objectifs définis ci-dessus constitue la phase initiale de la réflexion communale. Ils pourront évoluer, être complétés, éventuellement revus ou précisés en fonction des études liées à la révision du PLU.

Ces évolutions, modifications ou abandons seront justifiés par les documents constitutifs du PLU.



Une concertation sera organisée pendant toute la durée de l'élaboration du projet de révision du PLU, associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées :

- mise à disposition en mairie et sur le site internet de la commune (QR code ci-dessus) d'un dossier de présentation de la démarche et de son avancement ;
- ouverture d'un registre permettant au public de formuler ses observations ;
- une adresse électronique dédiée : concertation@lesmolières.fr ;
- un atelier de concertation ;
- deux réunions publiques d'information.

Participez à l'organisation de 2 nouvelles initiatives !

• Le Rendez-vous des familles.

Le comité Enfance Éducation Jeunesse souhaite proposer des temps conviviaux pour les familles ayant des enfants scolarisés aux Molières, afin de favoriser les rencontres entre parents et échanger autour de sujets liés à l'éducation et à la vie de l'école.

• Soirées « Connect'Âges ».

Il s'agit d'organiser des soirées avec des thèmes variés, dans la convivialité : soirées jeux de société, « Murder party », ou encore jeux vidéo. Préparez ces soirées avec nous !

+ Pour rejoindre un groupe ou avoir plus d'informations, envoyez un message : contact@lesmolières.fr



Vincent et Fawzia au triathlon de Deauville

Vincent Timotéo est un jeune des Molières qui s'est engagé avec panache dans une aventure sportive en lien avec les « Tout-Petits », l'association d'accueil de polyhandicapés dont le siège et trois établissements sont aux Molières.

Dimanche 21 juin, à Deauville, c'est avec une joie immense que Vincent a franchi la ligne d'arrivée du triathlon de Deauville : une aventure humaine qu'il a engagée lui-même en poussant la porte des « Tout-Petits » aux Molières il y a quelques mois. Participant régulièrement à de nombreuses compétitions sportives, il souhaitait se mettre au service d'une cause et son projet a séduit Sébastien Legoff, directeur général.

« *Cela me tenait à cœur : favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap à travers des événements sportifs* » précise Vincent. « *Cette année, j'ai notamment eu l'immense privilège de participer au semi-marathon de*

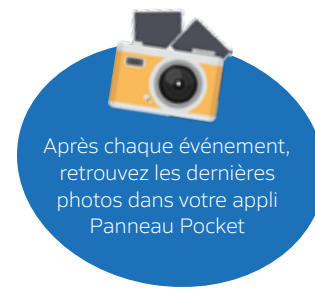
Rambouillet en poussant Lucas, jeune garçon en situation de polyhandicap, aux côtés de bénévoles extraordinaires. »

À Deauville, c'est Faouzia, résidente de l'EAP rue des Bois, qui a accompagné Vincent et une partie de l'équipe des « Tout-Petits » pour vivre à son tour une belle aventure et franchir la ligne d'arrivée avec eux. Vincent s'est beaucoup donné et a pu remercier l'association pour sa confiance tout au long du projet, et plus particulièrement Sébastien Legoff, dont l'engagement, l'énergie et la bienveillance ont largement contribué à faire de cette initiative une réussite.

Ce projet, réalisé dans le cadre de son Pro Act à Kedge Business School, a permis de rappeler que le sport peut être bien plus qu'une performance : un formidable vecteur de solidarité, d'inclusion et d'émotions. C'est une grande fierté aussi pour Les Molières, un village qui entretient un lien historique depuis 60 ans avec l'association, pleinement associée à la vie du village.



IMAGES



Après chaque événement,
retrouvez les dernières
photos dans votre appli
Panneau Pocket

◀ Le Journal d'Anne Frank, le 9 juin

C'est devenu un événement traditionnel, un « rite de passage » pour la fin d'année des CM2, dont la maturité permet de mieux appréhender les raisons qui ont poussé nos anciens à nommer leur école « Anne Frank ».

Ainsi, Françoise Berna-Dutour, adjointe aux Écoles et à la Petite enfance, accompagnée par Pierre Pruneta, a distribué le 9 juin dernier à chacun des enfants de CM2 du groupe scolaire Anne Frank le livre « Le Journal d'Anne Frank », avant qu'ils nous quittent pour le collège.

Moment d'éducation, de mémoire et de transmission, animé par notre ancien élu et professeur d'Histoire.



◀ Concert plein air de Parfax, le 12 juin

Le Point Bar a organisé une soirée concert sur la Place de la Mairie et avait invité pour l'occasion notre groupe pop local « Parfax » qui a su rassembler une bonne centaine de personnes venues écouter, danser, boire un verre de bière locale ou encore déguster les mets préparés par le traiteur Thierry Brunetti sur son brasero. ▼



◀ Sortie des aînés, le 12 juin

Cette journée a débuté par la visite commentée de la chocolaterie Alex Olivier, suivi d'un repas à Chilleux-aux-Bois au restaurant Le Lancelot.

Et pour terminer cette journée, une visite guidée du château de Chamerolles avec une animation autour de l'orgue à parfum.

Ces moments de convivialité et de découverte sont concoctés par Emmanuelle Perrellon, adjointe aux Solidarités, et Anne Molina, agent administratif notamment affectée au CCAS de la commune. ▼



Conseil Municipal des Enfants, le 12 juin ▶

Nous avons évoqué cela dans le précédent numéro, avec l'appui de la Communauté de Communes et du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, les jeunes conseillers avaient préparé des petits panneaux que vous trouverez au pied de certains arbres, notamment au complexe sportif municipal. Ces petits panneaux décrivent les essences : ils ont appris à les connaître et nous invitent à faire de même !

RETOURS SUR IMAGES



▲ Pique-nique « environnement et résilience » au complexe sportif municipal et ses abords, le 14 juin

Organisé par le Comité Environnement et Résilience et co-animé par les conseillères municipales Morgane Belin et Fanny Rybak avec Cécile Gachot, ce pique-nique avait pour objectif de rêver un espace naturel commun près du stade. L'atelier a été productif et il en sera fait un retour prochainement sur la page web du comité et dans sa rubrique Panneau Pocket.

Théâtre par les ateliers enfants et ados, le 19 juin ►

Cécile Piquemal les a mis en scène sur le thème « le cinéma s'invite au théâtre » avec deux piécettes très appréciées, tant par le sujet que par les performances des jeunes acteurs : « Scènes de gare » de Sophie Balazard et Élisabeth Gentet-Ravasco, et « Silence, on tourne » de Patrick Haudecoeur et Gérald Sibleyras. Encore bravo !



◀ Fête de l'école, le 20 juin

À l'ombre ! Avec des températures encore agréables le matin et surtout une excellente organisation des bénévoles de la Caisse des écoles en lien avec les professeurs et avec le soutien logistique de la commune. Les enfants et les familles ont pu profiter des stands de jeux et terminer ce moment par un barbecue avec... des frites, et en musique !



◀ Fête du Foot avec l'équipe vétérans de l'US Molières, le 21 juin

Un temps magnifique avec une bonne hydratation et des efforts mesurés pour cette traditionnelle fête du foot. Inédit : une rencontre entre l'équipe vétérans de l'USM et une équipe constituée par des membres du Tennis-Club ! L'USM est un club affilié à la FFF et propose entraînements et matchs toute l'année aux Molières : une équipe de vétérans est constituée et vous pouvez la renforcer, n'hésitez pas à prendre contact : José De Campos 06.64.12.46.19 / usmolières@piff.fr Le club est par ailleurs en entente avec le club de foot de Pecqueuse. Venez pratiquer dans la convivialité !



Gala de danse de Sports & Loisirs des Molières, le 21 juin ►

Nul besoin d'une grande salle de spectacles, avec les investissements en matériels et l'aide de la commune, le régisseur talentueux et bénévole Christophe Hérault et la grande qualité des chorégraphies préparées pour les groupes de danse : ce gala fut splendide, un bijou dans un écran scintillant. Le drakkar a déposé au Paradou une myriade de tableaux dansés très réussis dans une enveloppe chaude de sons et lumières. Félicitations aux organisateurs et, pensez-y, venez danser dans ces sections très dynamiques de l'association Sports & Loisirs des Molières ! ▼





◀ La fête du tennis, le 27 juin

En forme d'inauguration pour les deux courts transformés en terre battue artificielle, et avec le dynamisme du Tennis-Club des Molières, la fête annuelle fut à nouveau très réussie, programmée en fin d'après-midi pour s'adapter aux températures caniculaires. Matches, jeux, barbecue étaient au rendez-vous, mais aussi les sets de musique proposés par Mélodie Pithois et le groupe Parfax, encore là pour sublimer ce moment de fête et de convivialité autour du sport. Toute l'année et spécialement en septembre, (re)mettez vous au tennis et rejoignez le club !

Hommage à Roger Tirand, le 10 juillet ▶

Présentation de la plaque commémorative rénovée de Roger Tirand, imprimeur clandestin de l'appel du PCF à la Résistance le 10 juillet 1940. Cérémonie organisée avec l'Association Républicaine des Anciens Combattants, dont le président Lucien Lagrange était présent, en lien avec Pierre Pruneta et Jacques Pezot de « Mémoire au village ».



Discours du Maire, Yvan Lubraneski

Seul le prononcé fait foi

« Monsieur le président de l'ARAC, mesdames et messieurs en vos grades et qualités, nous sommes un 10 juillet. Nous le savons par la chaleur qu'il nous faut collectivement supporter avec nos âges parfois canoniques. Mais 86 ans, c'est l'âge que nous retiendrons aujourd'hui, car c'est l'anniversaire de l'appel à la Résistance produit par le Parti Communiste Français et imprimé par Roger Tirand dans la clandestinité et dans l'honneur.

L'honneur de poser ainsi sur le papier cet acte fort de Jacques Duclos et Maurice Thorez, ralliant la France communiste dans la perspective d'un front large de résistance, quelques jours après l'appel du Général de Gaulle, quand la Résistance naît après la défaite et commence à se structurer.

Je laisserai Pierre Pruneta en dire plus à ce sujet, car il représente ici la section Mémoire au Village et la perpétuation d'un partenariat fort avec l'ARAC, Association Républicaine des Anciens Combattants. L'ARAC était ici même en 2006, il y a 20 ans, accueillie par Claude Guillemain alors Maire des Molières, pour apposer cette plaque en hommage à Roger Tirand.

Cette plaque a subi les effets du temps et la voici rafraîchie comme nous pourrions faire de même dans quelques minutes. Mais, plus sérieusement, l'honneur d'avoir un morceau de l'Histoire avec un grand « H » aux Molières se perpétue et nous en sommes fiers.

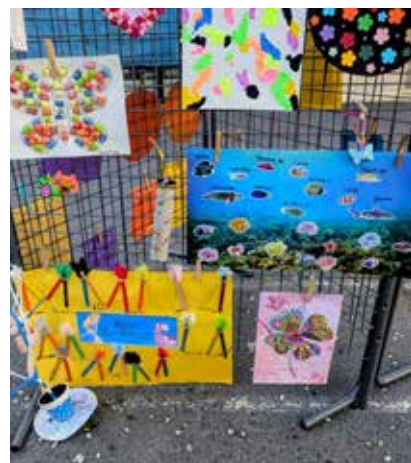
Nous en sommes fiers car la France c'est cela, les villages et les villes

ont tous une part de l'Histoire parce que nous avons chacune et chacun toujours, une part à prendre. La plupart de nos anciens sont partis et nous sommes finalement trop jeunes pour savoir ce que nous aurions fait en 40, en 41 ou plus tard, alors il importe encore plus aujourd'hui de se souvenir de celles et ceux qui ont sauvé notre honneur et notre patrie.

Demain peut-être nous aurons des postures encore plus complexes, des choix à propos desquels nous aurons du mal à nous déterminer. Ici, chaque année et avec l'aide de l'ARAC qui nous fournit le précieux fascicule, nous disons aux jeunes majeurs : « Prenez connaissance du programme du Conseil National de la Résistance, goûtez-le comme une œuvre inachevée et demandez-vous comment la reprendre. »

Parce que nous croyons que cette œuvre est à reprendre, pour construire de l'intérêt général, des droits inaliénables et de la fraternité, condition même de notre survie.

Nous sommes venus rendre hommage à la Résistance, nous sommes venus rendre hommage à Roger Tirand, et regarder plus loin, ensemble ! Vive la Patrie, vive la République, vive la France, toutes fières, debout, et fraternelles ! »



◀ Restitution du Plan mercredi, le 1er juillet

Le Plan mercredi, ce sont toutes ces activités de découverte qui ont lieu le mercredi matin aux mêmes horaires que l'école avec un tarif de base de seulement 3 €. Un accès facilité pour tous afin de garder le rythme toute la semaine !

Origami, dessin, peinture, jeux de société, découverte des fruits et légumes de saison, entretien du jardin extraordinaire... et bientôt quelques nouveautés pour la rentrée !



Conseil municipal du 8/06/2026 (extraits)

CRÉATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ

Il s'agit des « jobs d'été » qui bénéficient cette année à 8 jeunes du village, filles et garçons, sur des périodes de 10 jours à 1 mois, adaptées à leurs disponibilités en même temps qu'aux besoins de renfort sur les espaces verts ou à l'école.

→ adoptée à l'unanimité

TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES - ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027 ET APPROBATION DU RÈGLEMENT

Une augmentation de 3% a été proposée pour l'ensemble des services, excepté la restauration scolaire (+4%) et le temps d'accueil du mercredi matin (Plan mercredi) réduit à 3€ (-2%). Il a été rappelé pour chaque service le « reste à charge » pour la commune après déduction de la participation des parents et d'éventuelles subventions. Il varie entre 48 et 57% du coût du service, qui est donc pris en charge par l'ensemble des habitants.

→ adoptée à l'unanimité

TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES ET APPROBATION DU RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

Concessions funéraires :

- concession de 15 ans : 300 € (230 € au 1er septembre 2025),
- concession de 30 ans : 500 € (450 € au 1er septembre 2025),
- concession de 50 ans : 750 € (720 € au 1er septembre 2025).

Concessions cavurnes :

- concession de 15 ans : 400 € (nouveau),
- concession de 30 ans : 650 € (nouveau).

Alvéoles du columbarium :

- concession de 15 ans : 300 € (260 € au 1er septembre 2025),
- concession de 30 ans : 500 € (470 € au 1er septembre 2025).

Caveau d'occasion :

- 1 place : 900 € (880 € au 1er septembre 2025),
- 2 places : 1 200 € (1 160 € au 1er septembre 2025),
- 3 places : 1 450 € (1 400 € au 1er septembre 2025).
- 4 places : 1 650 € (1 600 € au 1er septembre 2025).

→ adoptée à l'unanimité

TARIFS DES SERVICES SOCIAUX – PORTAGE DE REPAS

La commune propose un service de portage de repas à domicile du lundi au vendredi (sauf jours fériés). Ces repas sont fabriqués à la Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) de l'association Les Tout-Petits et portés à domicile par le personnel des services techniques de la commune. Sur l'année 2025, 5 foyers ont bénéficié de ce service de proximité. Certains foyers de façon régulière, d'autres de façon ponctuelle en relation avec une période de convalescence. Sur l'année 2025 : 829 repas ont été livrés par le service de portage. Les foyers utilisent en général ce service, tous les jours proposés. Le prix d'un repas est actuellement fixé à 13,70 € et sera porté au 1er Septembre 2026 à 14€. Le tarif du portage d'un repas à partir du 2ème repas livré au même domicile passe quant à lui de 8,50€ à 8,70€. Le coût du repas facturé par l'association Les Tout-Petits est passé de 8,44 € TTC/repas à 8,50 € TTC/repas. À cette hausse, s'ajoute celle des frais annexes (carburant...).

→ adoptée à l'unanimité

AVENANT DE PROROGATION - PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL DE LA COMMUNE DES MOLIÈRES POUR LA PÉRIODE 2026-2027

Le PEDT approuvé en 2023 pour une durée de 3 ans est prorogé jusqu'au 31 décembre 2027 et ce notamment pour permettre d'aligner le renouvellement du PEDT avec le calendrier de la Convention territoriale Globale.

→ adoptée à l'unanimité

AVENANT DE PROROGATION - PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL DE LA COMMUNE DES MOLIÈRES POUR LA PÉRIODE 2026-2027

Le PEDT approuvé en 2023 pour une durée de 3 ans est prorogé jusqu'au 31 décembre 2027 et ce notamment pour permettre d'aligner le renouvellement du PEDT avec le calendrier de la Convention territoriale Globale.

→ adoptée à l'unanimité

AVENANT DE PROROGATION - PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL DE LA COMMUNE DES MOLIÈRES POUR LA PÉRIODE 2026-2027

Le PEDT approuvé en 2023 pour une durée de 3 ans est prorogé jusqu'au 31 décembre 2027 et ce notamment pour permettre d'aligner le renouvellement du PEDT avec le calendrier de la Convention territoriale Globale.

→ adoptée à l'unanimité

Conseil municipal du 6/07/2026 (extraits)

DÉCISION MODIFICATIVE N°1/2026 – BUDGET GÉNÉRAL – ANNÉE 2026 - INVESTISSEMENT

Cette décision modificative permet d'effectuer un ajustement des crédits mobilisables dans le budget en cours en fonction de l'évolution des projets de la commune en cours d'année.

- Opération 11 « Restaurant scolaire » Article 21312 : 40 000 € TTC
- Opération 14 « Logements communaux » Article 2132 : 90 000 € TTC
- Opération 79 « Bâtiments scolaires » Article 2188 : 4 000 € TTC
- Opération 121 « Travaux réseau eaux pluviales » Article 21532 : 1 745 € TTC
- Opération 205 « Déconstruction/reconstruction/réparation maternelle » Article 21312 : - 222 345 € TTC
- Opération 300 « Aménagement/urbanisme » Article 202 : 70 000 € TTC
- Opération 10002 Mairie Article 21311 : 16 600 € TTC.

→ adoptée à l'unanimité

PRESCRIPTION DE LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET DÉFINITION DES MODALITÉS DE CONCERTATION PRÉALABLE

Voir p. 5.

→ adoptée à l'unanimité

LOCATION DE SALLES DE CONSULTATION AU SEIN DU CABINET MÉDICAL SIS 4 RUE DE LA PORTE DE PARIS AUX MOLIÈRES

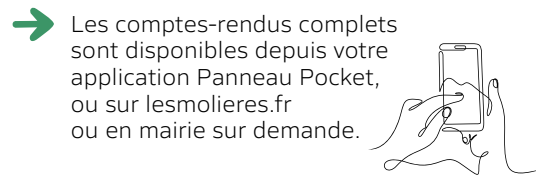
Deux délibérations ont permis d'autoriser le maire à signer des baux avec un médecin gériatre et une infirmière, à compter du 1er septembre 2026. Voir p.4.

→ adoptées à l'unanimité

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DU PARADOU A L'ASSOCIATION SPORTIVE AMBIANCE ET BIEN-ÊTRE

L'association Sportive Ambiance et Bien-être domiciliée à Cernay-la-Ville (78) propose des cours de sports dans la salle d'exposition de l'espace Target aux Molières. Ces cours (step notamment) sont principalement suivis par des Moliérois sans aucune subvention municipale. Compte tenu du succès rencontré et de la fréquentation des cours, l'association souhaite désormais dispenser ses cours dans la salle polyvalente du Paradou à la fois plus spacieuse et plus adaptée à la pratique sportive. Tenant compte qu'aucune autre association moliéroise ne dispense ces mêmes cours, le conseil municipal limitera à 40 €/heure le montant de cette location.

→ adoptée à l'unanimité



Les comptes-rendus complets sont disponibles depuis votre application Panneau Pocket, ou sur lesmolières.fr ou en mairie sur demande.

ÉCOLES

Des ventilateurs pour le confort d'été ou d'hiver

Parmi les travaux réalisés cet été aux écoles, des ventilateurs de plafond, hors de portée des enfants, ont été disposés dans les classes et dans la garderie. Ils sont programmables avec une télécommande et peuvent donc être activés pour brasser la fraîcheur du matin bien avant l'entrée des élèves.

L'hiver, ils ont une fonction qui permet de renvoyer vers le bas l'air chaud, pour plus de confort et mieux bénéficier du chauffage. Cet investissement pourra bénéficier d'une subvention de la Région Île-de-France.



LE PARADOU

Isolation, insonorisation et LEDs sur variateur

Pour un meilleur confort, une meilleure isolation et des économies d'énergie, la salle du Paradou a bénéficié cet été d'une réfection de son plafond avec isolant thermique, plaques d'isolation phonique et lampes LED sur variateur, lequel permettra un réglage fin des ambiances de la salle.



EN COURS...

De grands travaux à l'école élémentaire

La commune a eu beau tout préparer pour que les entreprises démarrent dès le début de l'été, quelques aléas ont rallongé un peu le planning des travaux, mais ils en valent la peine ! L'isolation thermique du bâtiment (isolation extérieure de l'enveloppe habillée ensuite d'un bardage bois et d'un ravalement, remplacement des menuiseries extérieures, mise en place de ventilation double flux, gestion pilotée du chauffage) promet un meilleur confort et la réduction de consommation énergétique attendue est de 49%. La réduction à l'émission de gaz à effet de serre est de 53%.

La commune a également profité de ces travaux pour effectuer la rénovation complète des sanitaires du bâtiment nord de l'école élémentaire.

TENNIS-CLUB

Rénovation de deux courts extérieurs en terre battue

Avec le soutien de la commune, le Tennis-Club a pu mener à bien ses travaux de rénovation de deux courts extérieurs transformés avec un revêtement synthétique et terre battue. De nouveaux projecteurs à LED ont été également mis en place pour l'ensemble des courts extérieurs.

À cette occasion, une offre découverte particulièrement attractive a été proposée tout l'été par le Tennis-Club qui vous donne rendez-vous bien sûr au forum des associations.



STATIONNEMENT

Zone bleue Grande Rue

Pensez à votre disque, parking Grande Rue.

Sur des périodes aussi souples que pour l'autre parking du centre du village, c'est à dire 9h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi.

Il s'agit toujours de mieux fluidifier les usages en zone centre, optimiser les espaces et lutter contre les stationnements de très longue durée.



ÇA MARCHE ?

Les règles en trottinette

Les trottinettes électriques connaissent une popularité croissante en tant que moyen de déplacement, surtout chez les plus jeunes, qui oublient parfois que ce n'est pas un jouet, au mépris de leur propre sécurité. Depuis 2024, des mesures ont été mises en place afin d'assurer la sécurité des utilisateurs, des piétons et des autres véhicules sur la voie publique.

Vêtement réfléchissant :

- **obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite,**
- **recommandé le reste du temps**

Feux de position avant et arrière **obligatoires**

Casque (recommandé)

Avertisseur sonore et Système de freinage **obligatoires**

Bandes réfléchissantes arrière et latérales **obligatoires**

25

Vitesse limitée à 25km/h



Ne pas respecter ces règles peut vous coûter cher !

- Monter à deux : **135 €**
- Rouler sans déclaration à votre assurance : **3 750 €**
- Dépassement de la vitesse maximale autorisée : **50 €**
- Rouler avec des écouteurs : **135 €**
- Chaque équipement de sécurité obligatoire oublié : **35 €**

Et les respecter peut vous sauver la vie !



Une seule personne



14 ans minimum



Écouteurs interdits



Trottoirs interdits

La Salade Waldorf

pour 6 personnes

Il s'agit de la salade du célèbre hôtel New-Yorkais le Waldorf Astoria que l'on retrouve sur la carte de tous les palaces du monde. Voici sa recette, adaptée à l'automne et à l'hiver.

Ingrédients

- ½ boule de céleri rave
- 2 pommes reinette bio*
- 10 cerneaux de noix
- 1 citron
- 3 cuillerées à soupe de mayonnaise

*Reine des reinettes :

Fruitée et aromatique, cette pomme à chair sucrée et acidulée apporte un goût riche et agréable à vos salades. Sa texture croquante et juteuse la rend idéale pour être consommée crue ou en morceaux.

Réalisation de la recette

► Éplucher le céleri rave

- Couper des tranches de 2 à 3 millimètres
- Puis en bâtonnets et en dés de 2 à 3 millimètres de côté

► Couper les pommes

- En dés, également, de 2 à 3 millimètres de côté, avec la peau

► Verser le jus d'un citron

- Remuer bien afin que le céleri et les pommes ne s'oxydent pas

► Ajouter les noix concassées

► Ajouter la mayonnaise bien moutardée et vinaigrée

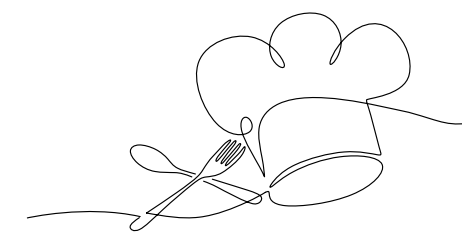
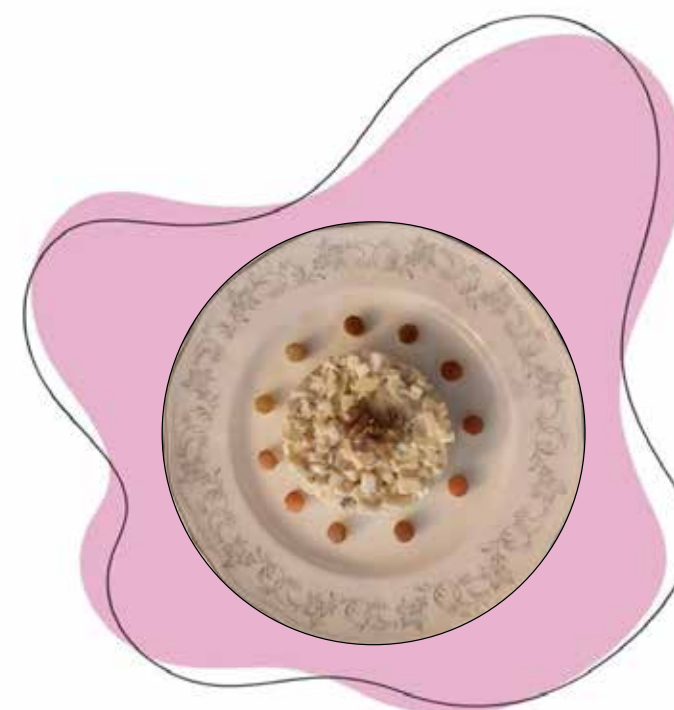
► Mélanger

- Ajouter un peu de mayonnaise si nécessaire

Variante : vous pouvez également râper le céleri au lieu de petits cubes

► Dresser

- Ajouter quelques billes de pommes autour



Bon appétit !

ÂÎNÉS

Mardi 1er septembre
Le Rendez-vous du Mardi

C'est la reprise !
Maison du Citoyen, de 14h à 17h

ASSOCIATIONS

Dimanche 6 septembre - 14h-18h
Forum des associations

Le plein d'activités pour l'année !
Espace Culturel & Associatif



ÉVÉNEMENT

Samedi 12 septembre - dès 20h
SOIRÉE DISCO avec orchestre live
« Disconnection »

Parc du Paradou
Buvette et food trucks



ÉGLISE

Samedi 19 septembre - 17h
Thaïs & François

Poésie et guitare autour des figures et monuments historiques
Journées du Patrimoine
Entrée libre, « au chapeau »
Église des Molières



SÉCURITÉ

Mardi 29 septembre - 20h30
Réunion d'information
avec la Gendarmerie

Voir p.4.
Maison du Citoyen

ÂÎNÉS

Samedi 3 octobre
Sortie Canal de l'Ourcq

Journée organisée par le CCAS



Samedi 3
et dimanche 4 octobre
Les 30 ans de
Mémoire au Village

Par la section Mémoire au Village
Salle et parc du Paradou

Une exposition rétrospective des travaux réalisés par Mémoire au village, section de l'association Sports & Loisirs des Molières, depuis... 30 ans !
À ne pas manquer, faites y un tour !

EXPOSITION

3-4 et 10-11 octobre
Parcours d'artistes

Par le collectif Hélium
Salle d'expositions
& sur le territoire du Parc Naturel

Programme
complet



CINÉMA

Vendredi 16 octobre - 20h30
PROJECTION DE « MAMAN » ET « INERTIE »

Voir p. 19 / Espace Culturel & Associatif *Entrée libre*

MARCHÉ

Samedi 7 et dimanche 8 novembre
MARCHÉ GOURMAND & SALON ARTISANAL

Salle du Paradou Buvette et dégustations sur place

COMMÉMORATION

Mercredi 11 novembre - 16h30
Cérémonie commémorative du 11 nov. 1918

Monument aux Morts - Cimetière communal, rue de Boullay

ÉVÉNEMENT

Samedi 21 novembre - 20h30
Dimanche 22 novembre - 17h
EMILY BECAUD CHANTE BECAUD

Salle du Paradou



! Les dates des événements sont susceptibles d'être modifiées ou annulées.

+ Retrouvez tous les rendez-vous dans votre application mobile **Panneau Pocket**



Médiathèque
Espace Culturel & Associatif
Guy Jean-Baptiste Target
4, rue de la Porte de Paris
mediatheque@lesmolières.fr
01 69 53 28 99

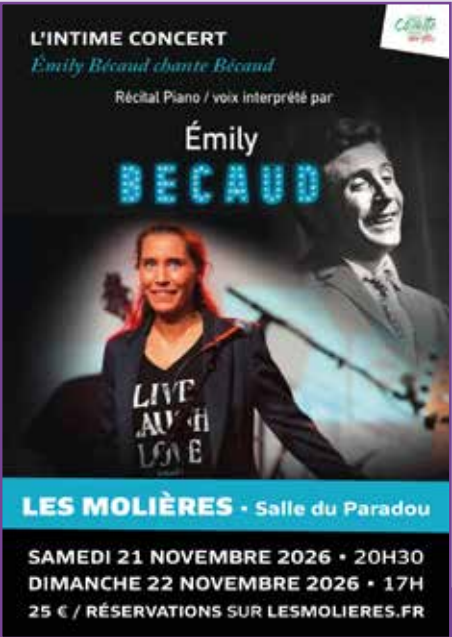
Salle d'exposition et de projection
Espace Culturel & Associatif
Guy Jean-Baptiste Target
4, rue de la Porte de Paris

Salle du Paradou
34, rue de Gometz
La salle du Paradou est disponible à la location pour vos fêtes privées.

Complexe sportif municipal
31, rue de la Porte de Paris

Terrain d'évolution / citystade
Parc du Paradou
Bois de la Cocquetière
Groupe scolaire Anne Frank
Chemin des Valentins

+ d'infos
contact@lesmolières.fr



Une saison culturelle exceptionnelle au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines...
à prix privilégié pour les habitants des Molières !

Cette année encore, la commune des Molières a le plaisir de proposer aux habitants un accès privilégié à plusieurs spectacles du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines – Scène nationale, l'une des plus grandes scènes culturelles d'Île-de-France.

Grâce à notre partenariat avec le théâtre, nous avons pu réserver un nombre limité de places à des tarifs préférentiels, inférieurs aux tarifs habituellement pratiqués. Que vous soyez amateur de théâtre, de danse, de musique, de

jazz, de spectacles familiaux ou de créations contemporaines, cette programmation offre une occasion rare de découvrir des artistes de renom et des spectacles salués par le public et la critique.

Ne manquez pas cette opportunité, mais attention : le nombre de places est limité... Les réservations seront traitées dans l'ordre des demandes. **Rendez-vous au forum des associations le 6 septembre ou par la suite en adressant un message à contact@lesmolières.fr**

ALA.NI

Mardi 6 octobre 2026 – 20 h 30
Tarif : 24 € • Places disponibles : 10

Une voix envoûtante, une présence magnétique et une élégance rare... ALA.NI nous entraîne dans un univers musical où le jazz, la soul et les influences classiques se rencontrent avec une infinie délicatesse. Un concert tout en émotion qui promet un moment suspendu et inoubliable.

L'Art d'avoir toujours raison

Vendredi 16 octobre 2026 – 20 h 30
Tarif : 14 € • Places disponibles : 6

Peut-on avoir raison... même lorsqu'on a tort ? Avec beaucoup d'humour et d'intelligence, ce spectacle décortique les mécanismes de l'argumentation et de la manipulation. Une pièce aussi drôle que brillante qui vous fera rire tout en aiguisant votre esprit critique.

La Bande originale de nos vies

Mardi 3 novembre 2026 – 20 h 30
Tarif : 14 € • Places disponibles : 10

Certaines chansons marquent toute une existence. Ce spectacle célèbre ces musiques qui accompagnent nos souvenirs, nos joies et nos émotions. Une parenthèse pleine de nostalgie, d'énergie et de bonne humeur, à partager entre amis ou en famille.

Pierre & le Loup

Vendredi 20 novembre 2026 – 19 h 30
Tarif : 24 € • Places disponibles : 10

Le célèbre conte musical reprend vie dans une mise en scène inventive et spectaculaire. Accessible aux petits comme aux grands, ce grand classique est une magnifique porte d'entrée vers la musique classique et le spectacle vivant.

L'Affaire L.Ex...

Mardi 8 décembre 2026 – 20 h 30
Tarif : 24 € • Places disponibles : 5

Entre suspense, humour et rebondissements, cette création plonge le spectateur dans une intrigue captivante où rien n'est jamais tout à fait ce qu'il paraît. Une soirée qui promet de tenir le public en haleine jusqu'au dernier instant.

Le Roi et l'Oiseau

Vendredi 11 décembre 2026 – 20 h 30
Tarif : 14 € • Places disponibles : 10

Inspiré du chef-d'œuvre du cinéma d'animation français, ce spectacle redonne vie à cette histoire poétique et intemporelle. Une création visuellement magnifique qui émerveille autant les enfants que les adultes.

I Will Survive

Mercredi 20 janvier 2027 – 20 h 30
Tarif : 24 € • Places disponibles : 5

Un spectacle débordant d'énergie, de musique et d'émotions autour de la célèbre chanson devenue symbole de résilience. Entre danse, théâtre et performance, cette création célèbre avec enthousiasme la force de se relever et d'aller de l'avant.

Bezperan

Vendredi 29 janvier 2027 – 20 h 30
Tarif : 24 € • Places disponibles : 10

Entre tradition et modernité, Bezperan propose une expérience artistique intense où la danse et la musique dialoguent avec puissance. Une création généreuse qui transporte le public dans un voyage sensible et profondément vivant.

Brad Mehldau

Lundi 1er février 2027 – 20 h 30
Tarif : 34 € • Places disponibles : 10

Considéré comme l'un des plus grands pianistes de jazz au monde, Brad Mehldau offre des concerts d'une virtuosité exceptionnelle. Accueillir un artiste de cette renommée est un véritable privilège : une soirée rare pour tous les amoureux de musique.

Psycho Morricone

Vendredi 26 février 2027 – 20 h 30
Tarif : 24 € • Places disponibles : 10

Les plus belles musiques d'Ennio Morricone revisitées dans un spectacle aussi surprenant qu'émouvant. Une immersion fascinante dans l'univers du maître des musiques de cinéma, entre émotion, tension dramatique et beauté orchestrale.

Roméo et Juliette

Vendredi 5 mars 2027 – 20 h 30
Tarif : 24 € • Places disponibles : 5

Le plus célèbre des drames amoureux retrouve toute sa force dans une mise en scène moderne et passionnée. Shakespeare continue de nous bouleverser avec cette histoire universelle où l'amour défie les haines et les conventions.

CHANSON

Les Molières célèbrent le centenaire de Gilbert Bécaud avec un événement exceptionnel

Il y a des artistes qui traversent les générations sans jamais quitter nos mémoires. Gilbert Bécaud est de ceux-là. Surnommé « **Monsieur 100 000 Volts** » pour son incroyable énergie sur scène, il a marqué à jamais l'histoire de la chanson française. Compositeur, pianiste et interprète hors du commun, il a signé des centaines de chansons dont beaucoup sont devenues des classiques incontournables. Qui n'a jamais fredonné *Et maintenant*, *Nathalie*, *L'important c'est la rose*, *Je reviens te chercher*, *L'Orange*, *Quand il est mort le poète*, *Dimanche à Orly* ou encore *Les Marchés de Provence* ? Son œuvre, traduite et reprise dans le monde entier, continue aujourd'hui encore de toucher toutes les générations.

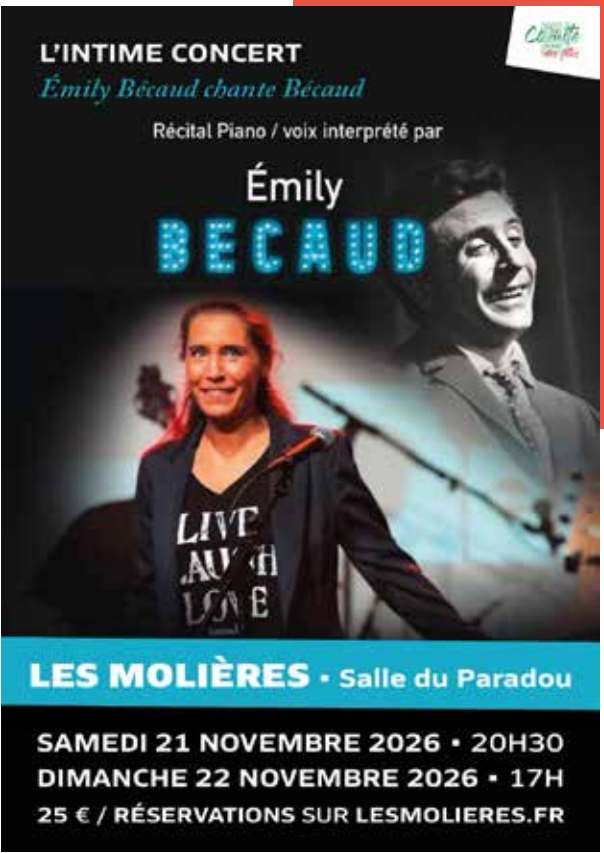
À l'occasion du 100^{ème} anniversaire de sa naissance, la commune des Molières a l'immense privilège d'accueillir un événement rare.

Emily Bécaud, fille de Gilbert Bécaud, se produira à la salle du Paradou pour deux représentations exceptionnelles :

- Samedi 21 novembre à 20h30
- Dimanche 22 novembre à 17h

Plus qu'un concert, Emily Bécaud proposera un véritable voyage au cœur de la vie de son père. Entre confidences, souvenirs personnels, anecdotes parfois inédites et interprétations empreintes d'émotion, elle fera revivre l'homme derrière l'artiste. Pendant de nombreuses années, elle a accompagné Gilbert Bécaud sur les routes de ses tournées avant de poursuivre aujourd'hui la transmission de son héritage musical.

Dans une formule intimiste piano-voix, le public redécouvrira les plus grands succès de celui qui fit vibrer les plus grandes scènes du monde. Chaque chanson prendra une dimension particulière grâce aux histoires qui l'ont inspirée, racontées par celle qui les a vécues au plus près. C'est une occasion exceptionnelle pour les habitants des Molières et des communes voisines de partager un moment d'émotion, de musique et de mémoire. Accueillir Emily Bécaud dans notre village, à l'occasion du centenaire de la naissance de son père, constitue un privilège rare qui promet deux soirées inoubliables.



Que vous soyez un admirateur de la première heure ou simplement curieux de découvrir l'univers de l'un des plus grands artistes français, ces concerts vous offriront un moment suspendu, où les souvenirs se mêleront aux mélodies intemporelles qui continuent de faire battre le cœur du public.

Axel Bourdin, adjoint au maire, chargé de la Culture, du Sport & de la Vie associative

CINÉMA

Une soirée cinéma en présence des réalisateurs

Vendredi 16 octobre à 20h30, un court-métrage et un film documentaire de 52 minutes seront projetés à l'Espace Culturel & Associatif, en présence des réalisateurs. Ne ratez pas ce moment privilégié !

Maman

Court-métrage d'Anne-Sophie Trébel
Cali, 30 ans, est très proche de sa mère. Un peu trop pour l'homme qui partage sa vie. Alors qu'elle tente de prendre ses distances pour sauver son couple, une nouvelle vient tout bouleverser...

Inertie

Documentaire de Nicolas Gayraud

Deux portraits entrecroisés de marins pêcheurs aux destins divers, à des moments différents de la vie. Plongé dans l'atmosphère du littoral de la pointe du Cotentin - ses lumières claires obscures, sa nature sauvage, sa mer fascinante - le film dessine des ambiances, des atmosphères, entre chien et loup, et plus encore nous raconte la singularité du rapport de ces deux hommes à leur métier, à leur environnement. Ils nous témoignent à leur manière d'un certain rapport au monde, de comment tenter de se protéger de sa vitesse et de sa voracité, pour en (re) trouver, peut-être, la beauté.



LES ASSOCIATIONS FONT BATTRE LE CŒUR DE LA FRANCE

LA FRANCE QUI (SE) BAT

Les associations sont essentielles dans le quotidien des Françaises et des Français.

Elles sont présentes partout et à tous les moments de la vie.

Elles nous ouvrent au monde, nous apprennent, nous relient.

Les associations font battre le cœur de la France.

Aujourd'hui, ce battement collectif doit être entendu.

LA FRANCE QUI (SE) BAT C'EST QUOI ?

- Un mouvement pour rendre visible la force des associations, ici et là-bas
- Un élan collectif, positif et fédérateur
- Une campagne pour faire battre encore plus fort le cœur de la France, ensemble



UNE INITIATIVE PORTÉE PAR

le mouvement associatif France générosités

Les associations ne sont pas un décor de la vie sociale. Elles en sont l'ossature. Aujourd'hui, la France compte plus de 1,4 million d'associations actives, animées par 20 millions de bénévoles. Chaque jour, elles continuent d'agir, de porter des causes, de faire avancer la société. Pas parce qu'elles y sont contraintes mais parce que c'est leur raison d'être. Elles interviennent dans tous les domaines de la vie collective : sport, culture, solidarité, éducation, environnement, santé, aide humanitaire...

Aux Molières, nous valorisons l'engagement des élus et des citoyens pour plus de démocratie, mais, sans l'engagement des bénévoles associatifs, tout projet démocratique serait vain. Au niveau national, elles sont fragilisées, avec des subventions publiques quasiment divisées par 2 en 20 ans, « La France qui (se) bat » vient rappeler leur rôle essentiel. Leur vitalité conditionne la cohésion sociale qui rend tout le reste possible.



Axel Bourdin | Adjoint au Maire délégué à la Culture, au Sport et à la Vie associative.

Ce début de mandat dans la nouvelle équipe municipale des Molières vous apprend quoi de la vie associative aux Molières ?

Ce début de mandat me confirme d'abord à quel point Les Molières est un village particulièrement riche par sa vie associative et par l'engagement de ses habitants. Je connaissais déjà bien le village avant de m'y installer en mai 2025, notamment parce que j'y ai des amis de très longue date. Je savais donc qu'il existait ici un tissu associatif important. Mais le vivre aujourd'hui de l'intérieur me permet d'en mesurer réellement toute la richesse : pour un village de cette taille, le nombre et la diversité des activités proposées sont assez remarquables. Et derrière chacune d'elles, il y a surtout des femmes et des hommes qui donnent de leur temps, de leur énergie et souvent beaucoup de passion.

J'avais déjà eu une expérience d' élu en tant qu'adjoint chargé de l'intercommunalité. Elle m'avait permis de

comprendre le fonctionnement d'une municipalité, son champ d'action, mais également ses contraintes. J'en retrouve une en particulier : le temps municipal n'est pas toujours le temps de l'envie ou de l'idée. Une décision, même simple en apparence, demande souvent d'anticiper, de respecter des procédures et de prévoir beaucoup plus en amont. Je reconnais volontiers que ce rapport au temps est un défi pour moi, qui ai plutôt tendance à vouloir transformer rapidement les idées en actions !

Ce que je découvre peut-être encore davantage aujourd'hui, c'est qu'un village ne vit pas seulement grâce à ce que fait sa mairie : il vit surtout grâce aux liens que créent ses habitants. Et aux Molières, ces liens sont nombreux.

Quels sont les points sur lesquels pensez-vous que la commune doit encore mieux s'engager pour la vie associative ?

Je pense que notre premier défi n'est pas nécessairement d'inventer toujours davantage. Il est d'abord de préserver, accompagner et pérenniser tout ce qui existe déjà, car c'est une vraie richesse pour Les Molières.

Ensuite, bien sûr, nous devons favoriser l'émergence de nouvelles idées et de nouveaux rendez-vous, qu'ils viennent des associations, des habitants ou de la municipalité. Et là le véritable enjeu c'est aussi de trouver des porteurs de projets, de mobiliser de nouveaux bénévoles et de ne pas épuiser ceux qui sont déjà très engagés.

Nous avons beaucoup d'activités aux Molières, mais chacun a également sa vie professionnelle, familiale et ses activités à l'extérieur du village. Il faut donc veiller à ne pas toujours solliciter les mêmes personnes. Je suis convaincu qu'un petit investissement de beaucoup de personnes peut produire bien davantage qu'un gros investissement

de quelques-uns. Quelques heures dans l'année, un coup de main ponctuel, une compétence que l'on partage... multipliés par plusieurs habitants, cela peut considérablement augmenter nos possibilités d'action. Plusieurs projets ne demandent aujourd'hui qu'à grandir : le Tournoi des Clochers, le podcast des Molières, les nouvelles activités que nous souhaitons développer à la médiathèque, et bien d'autres encore.

Le rôle de la commune est de faciliter l'engagement, de mettre en relation les bonnes volontés, de simplifier l'action, d'accompagner les initiatives et de donner envie aux habitants de devenir acteurs de leur village.

Alors, si vous avez une idée, une envie, une compétence à partager ou simplement quelques heures à donner de temps en temps, n'hésitez pas à vous faire connaître. Il n'est pas nécessaire de s'engager beaucoup pour être utile : si chacun fait un petit peu, collectivement nous pouvons faire beaucoup.



Les associations aux Molières

Le forum, chaque année au début du mois de septembre, est un moment privilégié pour rencontrer la plupart des associations du village, mais il ne faut pas hésiter à établir le contact à d'autres moments, rejoindre une activité ou participer à des projets.

AMAP : « Le panier des Indiens »
➔ Mode de distribution de paniers de légumes produits localement, dans le but de promouvoir le développement de circuits de distributions courts et de favoriser l'agriculture locale.
Contact : lepanierdesindiens@gmail.com

Les Amis de l'église Sainte Marie-Madeleine des Molières
➔ Restauration de l'église des Molières en partenariat avec la commune, organisation d'expositions et de concerts ouverts à tous.
Contact : Diane Cazettes De Saint-Léger lesamis.eglisedesmolières@yahoo.com

Arts et Photos
➔ Photo-Club, Stages Photo Numérique et Photoshop, Arts z'Associés.
Président : Jeannik Marcault
Contact : assoartsetphotos@gmail.com

Centre équestre des Molières
➔ Pratique de l'équitation.
15, rue de Cernay
Tél. : 01 60 12 22 21

Comité des Fêtes
➔ Organiser des festivités sur la commune des Molières; participer à diverses manifestations sur la commune des Molières
Présidente : Béatrice Agrawal
comitedesfetes@comrea.net

Caisse des écoles
➔ Faciliter les activités et les apprentissages proposés au sein du groupe scolaire de la commune par des aides aux élèves en fonction des ressources de leur famille; soutenir les projets éducatifs des enseignants de l'école maternelle et de l'école élémentaire; agir sur l'épanouissement culturel des enfants et leurs expériences de vie en collectivité et de découverte, dans le cadre scolaire, périscolaire et extrascolaire.
Président : Anthony Mahieu
cde.lesmolières@gmail.com

Groupe local de Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne (S.N.L)
➔ Acquisition, réhabilitation de logements, accompagnement des personnes logées par un groupe de bénévoles aidé par une équipe de professionnels, collecte de fonds nécessaires à l'acquisition de logements.
Contact : Janine Leroux 01 60 12 15 47
Marie-France Leroy 01 60 12 10 98

Repair Café
[le collectif n'est pas encore constitué en association]
➔ Donner une nouvelle vie à nos objets et appareils usagés
Philippe Stéphan
atena-ps@wanadoo.fr

Sports & Loisirs des Molières
➔ Pratique des activités de sport et de loisir aux Molières (danse, théâtre, musique, peinture, gymnastique...)
Présidente : Isabelle Maillet
sportsetloisirsdesmolières@gmail.com

Tennis-Club des Molières
➔ Pratique du tennis de loisir et de compétition, sports de balles, interventions à l'école.
Président : Hervé Mer
Tél. : 06 10 27 58 67

Union des Parents Indépendants (U.P.I.)
➔ Association de parents d'élèves du groupe scolaire Anne Frank
Contact : upi.les.molières@gmail.com

Union Sportive des Molières (football)
➔ Pratique du football
Président : José De Campos
06.64.12.46.19 / usmolières@lpiff.fr

Homme et nature
➔ La promotion d'une alimentation locale et de saison, de la graine à l'assiette; interventions à l'école
Contact : Philippe Derégl 06 15 11 70 22

Association des Maires Ruraux de l'Essonne
➔ Défendre la liberté municipale, faire prendre en considération les problèmes spécifiques des communes rurales et des villages, informer les élus, être leur porte-parole auprès des autorités et des services administratifs, des instances supra-communales, des conseils départementaux et régionaux, et participer à la formation des élus.
Président : Yvan Lubraneski / contact@amr91.fr



IL Y A 125 ANS 1901 : La loi qui autorise la création d'une association

C'est le 1er juillet 1901 qu'une loi va autoriser de créer librement une association. Cette loi va naître dans un contexte conflictuel entre les Républicains partisans d'une politique « d'action républicaine » incarnée par le Président du Conseil Waldeck-Rousseau et les congrégations religieuses. Les Républicains reprochaient à celles-ci de jouer un rôle actif dans la campagne nationaliste, notamment dans l'affaire Dreyfus, d'exercer leur influence dans l'enseignement sans oublier leur richesse.

Le gouvernement de Waldeck-Rousseau va déposer le 14 novembre 1899 un projet de loi qui reconnaît à tous les citoyens le principe de la liberté d'association. Il résolut aussi de donner un statut légal aux congrégations.

Le projet de loi vient en discussion le 15 janvier 1901 à la chambre des députés, il deviendra la loi du 1er juillet 1901 qui constitue le texte fondateur concernant le régime des associations sans but lucratif. Cette loi va compléter l'ensemble des libertés républicaines, elle offre aux associations privées le statut libéral qu'elles n'avaient jamais eu auparavant.

Depuis sa création, le mouvement associatif n'a cessé de croître, sa vitalité et sa diversité reflètent la volonté d'action et d'expression de nos concitoyens.

Les chiffres sont éloquentes : près de 1,4 million d'associations en ces années 2020 avec près de 23 millions de bénévoles actifs. Le mouvement associatif bien immergé dans la réalité du terrain, constitue un échelon capital dans la pratique de la démocratie locale, dans sa diversité, il permet de tisser des liens entre les citoyens favorisant les expériences et les initiatives de tous ordres. Leurs multiples centres d'intérêt et l'importance des problèmes sociaux expliquent la croissance de ce mouvement qui se développe surtout dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs (60 %) et aussi du secteur de l'humanitaire, du social, de la santé, de l'économie locale.

Ces dernières années, l'irruption de la précarité, du sous-emploi, de la désagrégation de la société civile ont vu les associations à caractère social se multiplier. Elles permettent de maintenir ou recréer un lien social et civique, de redonner une identité à des populations en détresse, notre société a besoin d'un tissu associatif solidaire, expression d'une démocratie participative.

Avec les restrictions budgétaires de toutes parts, les associations ont de plus en plus de difficultés à trouver des fonds pour leur fonctionnement. Certaines ont dû se tourner vers des financements privés ce qui entraîne une certaine dépendance.

En moyenne, le financement des associations est assuré par les cotisations des adhérents (10 %), les dons des particuliers (20 %), le mécénat (10 %) et les recettes d'activités (30 %). Pour le reste, l'État et les communes contribuent chacun pour 15 % à l'ensemble du financement.

Ces coupes budgétaires ont une incidence structurelle avec le risque d'effets négatifs pour l'équilibre social des quartiers, pour la qualité de la vie et aussi pour le financement des collectivités locales en vue de poursuivre les missions abandonnées par l'État.

Le bénévolat est une façon désintéressée de vivre dans un monde de consommateurs

Que serait le « vivre ensemble » dans notre village sans l'existence et l'action dynamique de nos associations ? Chaque année le Forum des Associations, début septembre, connaît un franc succès. Certains nouveaux habitants de la commune sont toujours agréablement surpris de constater qu'il se passe beaucoup de choses aux Molières. La Municipalité très désireuse et déterminée d'encourager et d'aider nos associations et tous les bénévoles qui par leur implication, leur dévouement, leur énergie, leur disponibilité, leur enthousiasme contribuent au dynamisme des Molières.

Pierre PRUNETA



LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

TITRE PREMIER

ARTICLE PREMIER. — L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations.

ART. 2. — Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable, mais elles ne jouiront de la capacité juridique que si elles se sont conformées aux dispositions de l'article 5.

ART. 3. — Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du Gouvernement, est nulle et de nul effet.

ART. 4. — Tout membre d'une association qui n'est pas formée pour un temps déterminé peut s'en retirer en tout temps, après paiement des cotisations échues et de l'année courante, nonobstant toute clause contraire.

ART. 5. — Toute association qui voudra obtenir la capacité juridique prévue par l'article 6, devra être rendue publique par les soins de ses fondateurs.

La déclaration préalable en sera faite à la préfecture du département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où l'association aura son siège social. Elle fera connaître le titre et l'objet de l'association, le siège de



Et encore...

Des activités dans le domaine du sanitaire et social, de l'économie ou de la démocratie... se développent au village et participent de sa vitalité.

L'association « Les Tout-Petits »
➔ Défense de l'enfance et l'adolescence poly-handicapée. Accueil d'enfants et adultes poly-handicapés.

Les associations syndicales libres (ASL) : La Grande Ferme et Les Jardins

Les Terres du Lendemain
➔ Maraîchage et conserverie à La Lendemain

**Pompes
Funèbres
CANO**

☎ **01 64 91 24 83**
41 rue de Chartres
91470 Limours en Hurepoix
☎ **01 85 87 20 33**
17 rue Charles de Gaulle
91530 Saint Chéron
eMail : **pf@ludoviccano.fr**

CHAMBRE FUNÉRAIRE
Transfert Avant et Après Mise en Bière
Permanence Téléphonique 24/7

POMPES FUNÈBRES
Organisation d'Obsèques - Transport France et Etranger
Crémation - Démarches Administratives - Contrat Obsèques

MARBRERIE FUNÉRAIRE
Caveaux & Monuments - Gravure - Articles Funéraires



Ouverture d'un cabinet d'ostéopathie à Gometz-la-Ville

Où ? 33 bis rue de Chartres, 91400, Gometz-la-Ville

Prise de rendez vous :

- Doctolib de Juliette Provost
- au 06 21 11 49 25

Participez à la vie du village !

Une nouvelle constitution municipale est adoptée afin de consolider la mise en œuvre d'une **démocratie permanente**. Elle se nourrit de l'action collective et notamment de celle des comités, qui vous invitent en permanence ! (voir aussi p.5)

Une fausse idée : **on ne s'engage pas forcément à participer à toutes les réunions ou tous les groupes d'action !** On reste libre de venir en fonction de ses disponibilités. Ce qui compte, c'est d'être nombreux, **les projets avancent en étant portés par le plus grand nombre.**



► Vivre & Faire ensemble

Faire vivre la Maison du Citoyen, faciliter la parole et l'action de tous, développer des projets de solidarité et d'entraide...



► Environnement & Résilience

Prendre soin de la nature et de l'humain, adapter nos modes de vie, favoriser l'économie circulaire, protéger et développer nos ressources naturelles.



► Enfance, Education, Jeunesse

De l'enfance à l'adolescence, prendre des initiatives éducatives, mener des projets dans l'intergénération, favoriser la rencontre, l'échange, la citoyenneté...



► Comité des Fêtes (association)

Fédérer les initiatives favorisant un village vivant, organiser des événements pour tous les publics, développer la culture et le partage.



► Cadre de vie & Mobilité

Préserver et développer la qualité de notre cadre de vie, de nos déplacements, gagner en sérénité et diffuser une culture du respect.



► Économie & Tourisme

Favoriser le commerce et l'attrait du village, prendre des initiatives et créer des événements fédérateurs et attractifs.



Retrouvez l'évolution et les mises à
jour des fiches-actions ici

Rejoignez un comité !

**Découpez et déposez ce coupon en mairie
ou signalez-vous à contact@lesmolieres.fr**

Retrouvez les comités sur lesmolieres.fr
ou dans votre application mobile Panneau Pocket

Informations

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mail :

Je souhaite m'inscrire au(x) comité(s) :

☐ Vivre & Faire ensemble

☐ Enfance, Éducation, Jeunesse

☐ Cadre de vie & Mobilité

☐ Environnement & Résilience

☐ Économie & Tourisme

☐ Comité des Fêtes

21
CENTURY 21
LD Immobilier

SOIRÉE RECRUTEMENT

**Jeudi 24 septembre 2026
à 18h00**

CCPL de LIMOURS
615, Rue Fontaine de Ville
91640 Briis-sous-Forges

**REJOIGNEZ
L'AGENCE DE LIMOURS**

Donnez un nouvel élan à votre carrière
en tant que Conseiller(e) en immobilier

6 Route de Chartres
91470 LIMOURS
01 64 91 14 54
ldlimours@century21.fr



Maladie d’Alzheimer : toutes les actions en Essonne

France Alzheimer Essonne, en partenariat avec le Département de l’Essonne, propose de nombreuses actions en proximité.

Formation des Aidants en visio-conférence (les mardis à partir du 29 septembre, de 19h à 21h30)

Elle a pour objectif d’apporter aux aidants, accompagnant un proche atteint de la maladie d’Alzheimer ou d’une maladie apparentée, des informations sur la maladie et des outils concrets pour comprendre la personne malade et adapter son accompagnement.

L’écoute téléphonique C’est un temps qui est proposé du lundi au vendredi, de 9h à 12h30, au 01 64 99 82 72.

Cette écoute téléphonique est assurée par des bénévoles formées et des psychologues. En fonction des besoins, ce temps d’échange peut aboutir sur des entretiens individuels (5h maximum), financés par l’association.

Groupe de parole en visio-conférence (les mercredis de 19h à 21h)

Ce temps d’échange est destiné aux aidants accompagnant un proche atteint de la maladie d’Alzheimer ou d’une maladie apparentée (institutionnalisée ou non), permet de libérer la charge émotionnelle, d’apaiser et de relativiser les situations vécues. C’est un véritable espace de soutien et d’écoute où chacun est amené librement à s’exprimer et à partager son vécu, ses expériences, ses émotions et ses réflexions.

Les prochains : 23 septembre, 14 octobre, 25 novembre, 16 décembre

Cafés Mémoire à Gif-sur-Yvette (les mardis de 14h à 16h)

Autour d’un café, ces rencontres conviviales permettent d’apprendre, de mieux comprendre la maladie ou tout simplement d’échanger et de partager son expérience d’aidant dans un cadre chaleureux.

Les prochains : 22 septembre, 6 octobre, 3 et 17 novembre, 1er et 15 décembre 2026. Brasserie Le Coupières, rue Juliette Adam à Gif-Sur-Yvette

Atelier de gestion du stress et des émotions à Gif-sur-Yvette (les mardis de 10h à 12h)

Il a pour but d’offrir un temps de répit aux aidants face au stress et à l’épuisement que peut engendrer l’accompagnement d’un proche atteint de la maladie d’Alzheimer ou d’une maladie apparentée. Il est animé par une psychologue et une sophrologue, spécialisées dans la maladie d’Alzheimer et permet de réduire également le stress et d’amener progressivement l’aidant vers un état de bien-être, par la relaxation. Il permettra aus si un temps d’échange et de partage, suivi d’exercices de relaxation contre le stress.

Les prochains : 29 septembre, 13 octobre, 10 et 24 novembre, 8 décembre La Poste - Salles 11 & 12 - 29 Rue Henri Amodru à Gif-Sur-Yvette

Atelier de mobilisation cognitive à Gif-sur-Yvette (les mardis de 10h à 12h)

Cet atelier peut accueillir entre 4 à 8 participants atteints de la maladie d’Alzheimer ou d’une maladie apparentée à un stade débutant à modéré. Ce dernier lieu sur une durée de 12 séances de 2h, une fois tous les 15 jours, avec un groupe fixe. Il est animé par un binôme psychologue (spécialisée en neuropsychologie ou en gériologie) et une bénévole formée par l’Union nationale. Les objectifs sont donc de travailler les fonctions cognitives actuelles, de favoriser la vie sociale et ainsi de retrouver l’estime et la confiance en soi.

Les prochains : 29 septembre, 13 octobre, 10 et 24 novembre, 8 décembre La Poste - Salles 11 & 12 - 29 Rue Henri Amodru à Gif-Sur-Yvette

Atelier de mise en mouvement à Gif-sur-Yvette (les jeudis de 10h à 12h)

Animé par une art-thérapeute, cet atelier favorise l’expression des capacités préservées, la créativité ainsi que la vie relationnelle et émotionnelle. En privilégiant les ressentis, les perceptions et les émotions plutôt que les fonctions cognitives telles que la mémoire ou le langage, il permet à chacun de s’exprimer librement, au-delà des mots, tout en renforçant la confiance et l’estime de soi.

Les prochains : 24 septembre, 8 octobre, 5 et 19 novembre, 3 et 17 décembre La Poste - Salle 12 - 29 Rue Henri Amodru à Gif-Sur-Yvette

SOUVENIRS DE MICHEL LESIEUR

LES FÊTES ET DIVERTISSEMENTS.

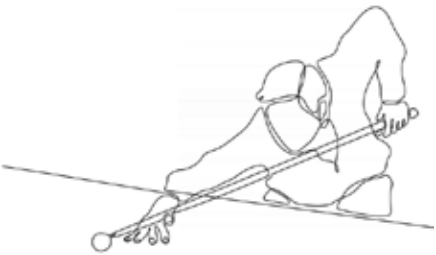
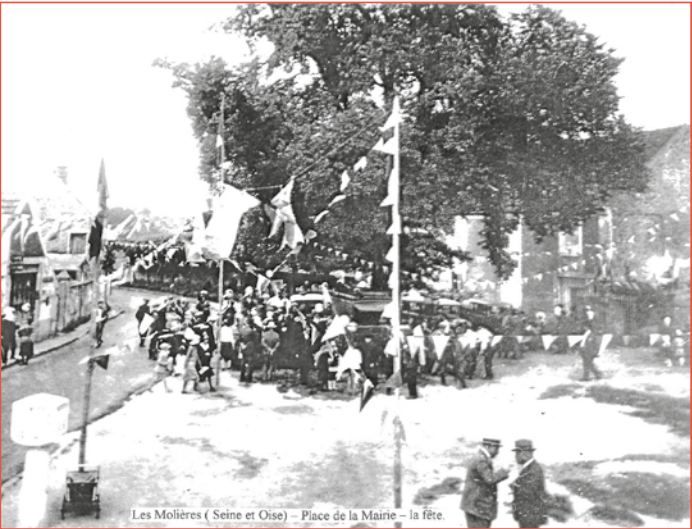
Au 14 juillet c’était le défilé de chars avec les lampions, les flonflons et les lancers de « pétards ». Une tente de toile était installée sur la place pour le « bal du 14 juillet ». La fête patronale était la « Sainte Marie-Madeleine » le 22 juillet. Elle se déroulait sur la place de la Mairie, en fin de semaine la plus proche de cette date. Elle durait en général 3 jours, du samedi au lundi. Dans la semaine, s’installaient les manèges, dits : les chevaux de bois et le tape-culs, les baraques foraines, le stand de tir et la grande tente de toile, sous l’orme, dans laquelle se déroulait le samedi soir et dimanche soir le « bal populaire » et le lundi après-midi la remise des prix de l’école. La coutume à cette époque était aussi la remise, aux élèves n’en possédant pas, d’un « livret de Caisse Nationale d’Épargne » avec un premier versement de 10 francs. Cela incitait les enfants à faire des économies.

La fête de Noël se déroulait dans la salle Basset située rue de Roussigny, dans laquelle était installé un immense sapin au pied duquel nous trouvions les jouets des enfants.

Distractions offertes aux plus anciens Pour tous les âges il y avait, bien entendu, le « billard français ». Il y en a eu jusqu’à 5 ou 6 dans les cafés du village. Les plus anciens, fréquentaient les divers cafés (6 ou 7) afin de jouer à la belote simple ou à tout atout. Les très anciens qui, ne possédant pas de moyens de déplacement, restaient au village et fréquentaient à l’occasion des fêtes ainsi qu’en fin de semaine les salles de bal qui existaient au premier étage de certains cafés, notamment à la maison « Hème » située sur la place de la Mairie où se trouve « le magasin de vélos », actuellement « la Coccinelle » ainsi qu’au café « Basset » où se trouve actuellement « le Chat Botté ». Les anciennes cartes postales peuvent en témoigner par les inscriptions figurant sur la façade des commerces.

Michel LESIEUR Par Le groupe « Mémoire au Village »

Le groupe « Mémoire au Village », section de l’association Sports & Loisirs, publie cet article écrit par Michel Lesieur, disparu en 2022, C’était donc le 9ème épisode de cette série.



Les Molières (S & O) – au café – bar – tabac DULAC,banquet des manilleurs en 1932.

COMITÉS

Renouvellement du Conseil des Sages

Les membres désignés du Conseil des Sages : Monique Jacquet, Guy Demichel, Jean Hvostoff, Christian Lemaire, Claude Levaufre, Alain Belus, Gilles Geiswiller, Geneviève Cano, Sylvie Tréhin, Jean-Pierre Larchevêque, Jeannik Marcault, Philippe Mérillou et Joël Mancion.

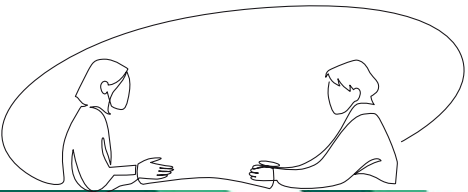
Une première réunion d’installation a eu lieu le 17 juin dernier, co-animée par Yvan Lubraneski, maire des Molières, et Alain Lenain, conseiller municipal délégué au Conseil des Sages.

L’occasion pour les présents de faire les présentations. Le maire a insisté sur les expériences réussies ou imparfaites par le passé, à l’aune des relations entre l’équipe municipale et le Conseil des Sages. C’est pourquoi le rôle d’Alain Lenain est un

rouage essentiel de cette coordination, afin de garantir que le travail des Sages soit pris en compte et que des réponses mêmes négatives leur soient toujours fournies. Jean Hvostoff a été désigné à l’unanimité co-président du Conseil des Sages.

Première saisine du Conseil Municipal mais aussi du Comité Cadre de vie : « Les liaisons douces intra-muros, les traversées de routes par les piétons, les bancs pour se reposer ».

contacter Alain Lenain : alain.lenain@lesmolières.fr



France Alzheimer, avec vous sur tous les terrains

France Alzheimer Essonne https://www.francealzheimer.org/essonne/secretariat@alzheimeressonne.fr 01 60 88 20 07 Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

J'ACHÈTE AUX MOLIÈRES

Le bistrot
au **PointBar**

8, Place de la Mairie
☎ 09 52 43 79 55

Restauration le midi du lundi au vendredi.
Ouvert également en soirée dès 18h du
mercredi au vendredi.

Le samedi de 9h à 13h.



La supérette

10, Place de la Mairie
☎ 01 69 76 02 21

7j/7 de 8h à 14h
et de 15h30 à 21h
(ouverture à 9h le dimanche)



La boulangerie

9, Grande Rue
☎ 09 84 51 15 37
laboulangeriesdesmolières@gmx.fr

du mardi au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30



Restaurant Le Chat Botté

2, rue de Gometz
☎ 01 69 41 39 62

Midi et soir du mardi au samedi
Fermé lundi et dimanche



L'agence immobilière

7, place de la Mairie
☎ 01 60 12 21 58 | ☎ 06 82 27 05 32

Estimations, ventes, locations
contact@lesmolièresimmobilier.fr



Le salon de coiffure

11, place de la Mairie
☎ 01 60 12 39 78

Réserver :



Mardi, mercredi 9h30-18h30
Jeudi, vendredi 9h-19h
Samedi 9h-18h



Les commerces ambulants



Mercredi soir
Pizza

Boule&Boule
Pizzas au four napolitain.
Farines locales bio.
07 44 86 66 21



Jeudi soir
HSB!

Home Sweet Bowls
Cuisine inspirée, Poké
Bowls, gyozas, nems,
gambas...
07 83 09 96 37



Vendredi soir
Burgers

Le Hérisson Jaune
Gamme de burgers et
brochettes, frites locales à
la belge
06 24 59 75 86



Dimanche soir
Pizza

Pizz'Alex
Spécialités de pizzas
18h à 22h
Place de la Mairie
06 70 80 98 11



Pour varier les plaisirs !
Place de la Mairie
ou Place des Lilas



RESTAURANT

L'appétit vous sourit au Chat Botté



**Galettes et crêpes, gaufres
salées... remarquées par le
« Guide du Routard » : un
restaurant qui attire bien
au-delà du village**

Son succès est bien installé
maintenant, avec un concept
revisité en permanence par
Cathy et Laurent Legrand.
Ils jouent pleinement la carte
touristique et reçoivent des

groupes ou des familles sur le
chemin du Château de Breteuil ou
d'autres sites remarquables de la
Vallée de Chevreuse.
Un cadre agréable et soigné, une
cuisine à base de produits de
qualité, deux salles et une terrasse
d'été pour vous accueillir.

+ **Le Chat Botté** vous accueille le midi du mardi au samedi dès 12h jusqu'à 13h (fermeture 14h30). Le soir du mardi au jeudi dès 19h30 jusqu'à 20h30 (fermeture 22h30) et le vendredi ou samedi dès 19h15 jusqu'à 21h15 (fermeture 23h). Fermé lundi et dimanche. Réservations uniquement par téléphone au **01 69 41 39 62**



LOISIRS

La passion du cheval

**Un Centre Équestre
dynamique qui
développe, outre les
cours et stages, des
animations, balades,
accueils d'événements
pour particuliers et
entreprises.**

Du poney shetland au
cheval, les cours pour tous
âges permettent d'aborder
plusieurs disciplines : saut

d'obstacles, dressage, pony-
games, travail à pied, monte
en licol éthologique, voltige
ou encore balades.
Des stages variés sont
proposés à partir de 4 ans.

Léa Masson-Deblaise en
a 26 et vient de prendre
la direction du centre et
compte bien développer les
animations, les sorties ou les
événements en lien avec le
tourisme et les loisirs mais
aussi sur le volet inclusif.



+ **Centre Équestre
des Molières**
06 12 15 61 15
15 rue de Cernay
equitation-molieres.com



LIEUX D'ÉVÉNEMENTS ET GÎTES

Aux Molières, l'accueil est une seconde nature

**En plein essor, l'hébergement
de tourisme et les lieux
d'événements façonnent
l'économie du village.**

Le Domaine de Quincampoix est déjà
reconnu depuis près de 20 ans comme
un haut lieu d'événements. Il faut parfois
plus d'un an pour y programmer une fête
de mariage !
Régulièrement, des expositions-ventes
de meubles et objets d'Asie y sont
organisées.
Domaine de Quincampoix
Route de Roussigny
info@domainequincampoix.com
01 60 12 68 26

La Ferme d'Armenon, qui poursuit son
activité agricole bio, a quant à elle d'abord
ouvert 5 chambres d'hôtes avant de se
lancer à son tour dans l'événementiel
avec de nombreux espaces aménagés

pour les fêtes et les séminaires,
notamment une salle de 400 m².
La Ferme d'Armenon
Route de Roussigny
contact@lafermedarmenon.com
01 64 91 00 45

Les Molières il était une fois... Sur le site
d'une ancienne ferme en cœur de village,
c'est d'abord deux gîtes, la fameuse
cabane de Merlin et le pressoir mais aussi
un lieu en pleine évolution pour accueillir
bientôt de nouvelles activités de loisirs !
Les Molières il était une fois...
6, place de l'église
contact@lesmolièresilétaitunefois.fr

Citons enfin **La Châtelaine**, gîte 4 épis,
établi dans la rue de Cernay, avec quatre
chambres pouvant accueillir 7 personnes.
La Châtelaine
54 Rue de Cernay
lachatelaine91@yahoo.com
01 60 12 04 84



LA CABANE DE MERLIN



UNE AMBIANCE À ARMENON

7 À POSER Emmanuel Bourel
Rénovation tous corps d'état
18, rue de la Butte / 06 27 42 32 26

ACML Bâtiment Matthias Robert
Travaux de rénovation et de confort,
cuisine, terrasse, salle de bain, pièce de vie
6, cour de la Bastille / 07 88 46 08 75

Anne Martz
Design d'intérieur
Décoration et aménagement intérieur.
06 15 61 89 06 / annemartz.fr

Atelier ADAP
Architecture D.E., décoration, arts plastiques
atelier.adap@gmail.com / 07 68 44 00 36

Bulles & Cocon Aurélie Hamers
Décoration d'intérieur, Home staging,
Expertise Feng Shui
bulles-et-cocon.fr / 06 07 04 18 38

Climatisation électricité générale
Sébastien Trémaudan
Installation, dépannage,
entretien toutes marques
25, rue de Boullay / 06 19 36 72 99
s.tremaudan@orange.fr

ComRéa Communication,
Relations publiques et presse,
écoute des acteurs.
Sites web, imprimés, formation
et conseil.
contact@comrea.net
06 86 27 99 86

CUSTODIO Entreprise
Maçonnerie Générale,
Tous corps d'état,
Isolation extérieure et ravalement
www.sascustodio.com
06 84 44 77 69

D.V. PORTAILS David Vicente
Achat, vente, maintenance
de portails automatiques et
équipements annexes
32, rue de Cernay
06 64 52 48 28

Électricité Régis Llanes
Électricité générale, installation,
rénovation chauffage électrique,
climatisation, panneaux
solaires photovoltaïques
4, rue de la Janvrerie
06 08 68 69 01

Hello Churros - food truck
Churros sucrés, salés, nature
ou accompagnés de sauces
Mariages, anniversaires, fêtes
privées, publiques ou associatives
06 60 67 68 13

Société **Lothé Bat**
Entreprise générale du bâtiment
spécialisée dans le terrassement,
l'aménagement extérieur, les
agrandissements de maison et la
rénovation.
Ferme d'Armenon - Les Molières
01 70 62 49 72
contact@lothebat.com

ARTISANS ET ENTREPRISES

ODES Organisation, prestation DJ, Eclairage,
Sonorisation
Fabrice Bonnamy
Franck Lossie 06 11 46 14 86
odes91@free.fr / odes-evenementiel.fr

Pédicure-Podologue D.E.
Aude Rondet
16 ter, rue de Boullay / 01 60 12 98 91
rondet.podologue@gmail.com
Rendez-vous sur Doctolib.fr

PESSOA Électricité Stéphane Pessoa
Travaux d'installation électrique
pessoaelectricite@gmail.com / 06 63 83 79 08

PHOTOGRAPHE Jean-Luc Ser
Tous événements privés et reportages
jeanlucser@yahoo.fr / 06 26 25 01 36

Révèle-toi Coaching
Kelly Sebah-Palvadeau
Coaching de reconversion professionnelle
Gestion du stress, transition professionnelle,
confiance en soi
09 71 34 88 23 / kelly.sebahpa@gmail.com

SASU ESD Silvério Serafim
Peinture, décoration, rénovation, murs et sols
33, rue de Roussigny / 06 22 12 04 65
beiroserafim@hotmail.fr

SDSA Rudy Lamarre
Serrurerie - Dépannage - Sécurisation d'accès
6, Rue des Bois / 07 44 89 71 25

Relaxologue - Réflexologue
Hélène Yahia
Plantaire, palmaire, faciale et crânienne
Prévention, gestion du stress, bien-être
06 70 70 18 95

Sous le cèdre céramique
Cours, stages, ateliers céramique
12, rue de la Grande Ferme / 06 73 51 71 16
contact@souslecedre.com

Tom'Autos Thomas Simon
Entretien, réparation, dépannage véhicules
Achat véhicules, enlèvement épaves avec
certificat de destruction
06 25 67 20 49

Vins 1000 saveurs
Philippe Barbey
Dégustation de vins, conseil, formation,
gestion de cave, événements...
28, rue des sources / 06 48 46 52 42
contact@vins1000saveurs.fr

YLP « Y'a Le Plombier ! »
Léo Yazedjian
Plomberie - chauffage - peinture et
revêtements de sols
12 rue de Roussigny / 06 45 82 93 28



Thierry Brunetti
Traiteur
Chef à domicile • Cours de cuisine

☎ 06 59 93 03 66
✉ thierrybrunetti.fr
✉ contact@thierrybrunetti.fr

HUGO LBS

Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | hugo-philippe@orange.fr

25, rue de Boullay 91470 Les Molières



COLLECTE DES DÉCHETS

Collecte des déchets ménagers
Le mercredi après 11h
Sacs fermés à l'intérieur des conteneurs.

Collecte des emballages, papiers, journaux et magazines
Le jeudi (couvert de jaune). Objets en vrac.

Collecte du verre
Dans les bornes d'apport volontaire
(2 rue de la Porte de Paris et 34 rue de Gometz)

Collecte des déchets verts
Du 20 mars au 11 décembre 2026, les
vendredis semaines paires.
Bac à couvercle grenat ou sac papier 100L ou fagots (5). Maximum 860L.

Collecte des encombrants
Contactez le 01 69 74 23 53.
Tarif : 38 € par enlèvement dans la limite
de 2m3. *Gratuit une fois dans l'année pour
les personnes de plus de 70 ans et pour les
personnes handicapées.*

Déchetterie (badge obligatoire)
Briis-sous-Forges, RD 152, direction
Courson-Monteloup (à gauche après la gare
autoroutière).
Du lundi au samedi : 9h-12h15 / 13h-17h
Dimanche et jours fériés : 9h-12h
En juillet et août :
Du lundi au samedi : 8h-14h30
Dimanche et jours fériés : 8h-12h

Contact
SIREDOM Syndicat Intercommunal pour le
Recyclage et l'Énergie par les Déchets et
Ordures Ménagères
Tél : 01 69 74 23 50
contact@siredom.com

MÉMENTO

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Mairie
1, Place de la Mairie
☎ 01 60 12 07 99
**Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
de 9h à 12h.**

En dehors de ses horaires, vous pouvez
prendre rendez-vous et être reçus, le lundi et
le mardi de 14h à 17h, le mercredi de 9h à
12h, le jeudi et le vendredi de 14h à 17h.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
☎ 01 60 12 07 99

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
11, place du Général de Gaulle - Limours
☎ 01 64 91 11 84

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
3 à 7, avenue Aristide Briand
91 298 Arpajon ☎ 01 69 26 85 00

**Maison Départementale des
Solidarités et P.M.I**
128 avenue des Champs Lasniers
91940 Les Ulis ☎ 01 64 86 11 10

Permanences Juridiques
Maison de la Justice et du Droit, avenue
de Saintonge 91940 Les Ulis.
☎ 01 88 10 05 90 mjd@paris-saclay.com

SERVICES MÉDICAUX

Pharmacie
11, place de la Mairie
☎ 01 60 12 28 60
Ouverte du mardi au samedi,
de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Cabinet
4, rue de la Porte de Paris

• **Cabinet d'infirmerie**
Julie Evrard - 8h30-18h 7j/7
☎ 06 13 23 74 47

• **Médecin Gériatre**
Samir Razkallah
Consultation mémoire et de gériatrie
pour des patients âgés de 65 ans et +
Sur rendez-vous ☎ 07 67 96 71 77

Infirmières
Julie Evrard ☎ 06 13 23 74 47
Sylvie Parot ☎ 06 61 91 95 88
Marième Guilbaud ☎ 06 85 13 73 20
Sylvie Domingos, Estelle Pannetier,
Laëticia Guellaut ☎ 09 50 47 01 03

TAXI
Matthias Ferreira ☎ 06 09 61 36 15
contact@taxi-lesmolieres.fr

Communauté de Communes du Pays de Limours
615, rue Fontaine de Ville 91640 Briis-sous-Forges / ☎ 01 64 90 79 00

☎112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN	☎18 SAPEURS POMPIERS	ECOUTE FRANCE ALZHEIMER ➤ 01 64 99 82 72		
		DÉPISTAGE VIH AIDES ➤ 01 60 48 72 82		
☎17 POLICE SECOURS	☎15 SAMU	☎119 ALLO ENFANCE EN DANGER	☎3919 VIOLENCE FEMMES INFO	☎114 NUMÉRO D'APPEL POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES
		☎115 SAMU SOCIAL		



2, rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis

Assainissement
Aménagement Urbain

Tél : 01 69 01 10 44 Mail : tpe@tpessonne.fr

www.tpessonne.fr

L'INTIME CONCERT

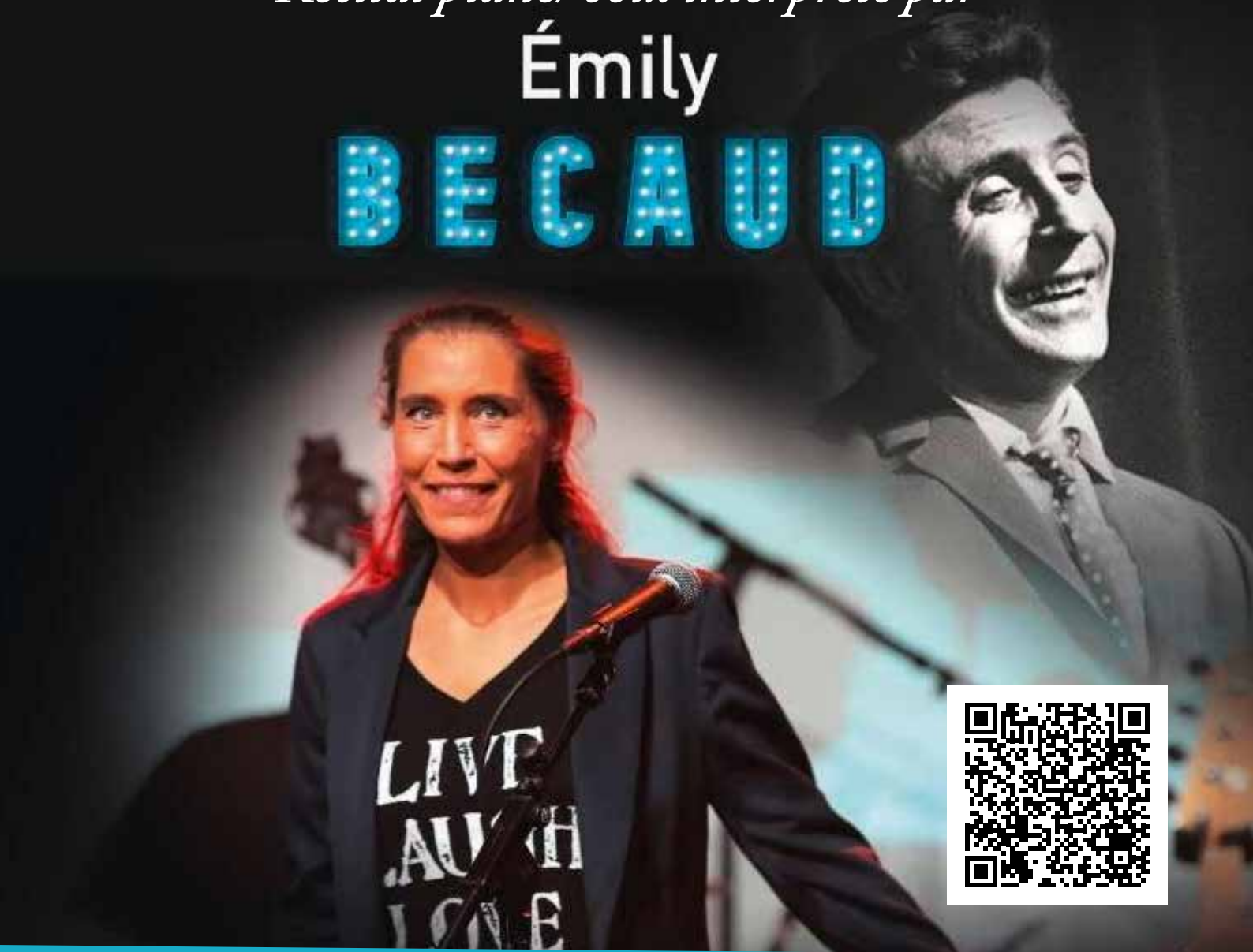
Émily Bécaud chante Bécaud

Comité
MOLIÈRES
des fêtes

Récital piano/voix interprété par

Émily

BECAUD



LES MOLIÈRES - Salle du Paradou

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026 - 20H30

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2026 - 17H

25 € / RÉSERVATIONS : LESMOLIERES.FR